

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 44 (1971)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation, Riehen : assemblée générale ordinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation, Riehen

23

Assemblée générale ordinaire

Les comptes de l'exercice se présentent comme suit:

Les membres sont invités à participer à la 14^e assemblée générale ordinaire, samedi 19 juin 1971, à 14 h. 30, au KURSAAL D'INTERLAKEN.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 1970 à Lausanne.

2. Rapport de gestion.

3. Comptes annuels et bilan de l'exercice 1970.

Rapport des vérificateurs des comptes.

Votation pour donner décharge au comité.

4. Propositions individuelles.

5. Divers.

Les membres ayant des propositions à présenter à l'assemblée générale sont priés de les faire parvenir jusqu'au 31 mai 1971 au président: M. E. Matter, directeur, Coopérative de consommation des deux Bâles, case postale, 4002 Bâle. L'assemblée générale aura lieu comme d'habitude dans le cadre de l'assemblée des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL). Le comité espère pouvoir compter sur une nombreuse participation.

Extrait du 13^e rapport annuel, exercice 1970

Durant l'exercice écoulé, le capital en parts sociales de notre coopérative a été augmenté et a passé de 1 569 600 fr. à 2 234 900 fr. Les cautionnements en cours au 31 décembre 1970 s'élèvent à 11 218 096 fr. 90, tandis que les cautionnements accordés mais pas encore effectués atteignent le montant de 8 357 000 fr.

Pertes et profits

	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
	Fr.	Fr.
Indemnités et séances du comité	3 928.70	
Impôts et contributions	10 627.10	
Frais généraux	1 148.85	
Cotisations AVS	63.60	
Solde reporté de l'exercice précédent	309.75	
Intérêts actifs	107 552.65	
Primes de cautionnement	39 591.65	
Finances d'admission	80.—	
Finances d'inscription et d'examen	910.—	
Solde = Bénéfice à disposition	132 675.80	
	<u>148 444.05</u>	<u>148.444.05</u>

Bilan au 31 décembre 1970, avant la répartition du bénéfice

	<u>Actif</u>	<u>Passif</u>
	Fr.	Fr.
Banques	52 348.—	
Titres	2 575 000.—	
Impôt anticipé	18 250.85	
Mobilier	1.—	
Actif transitoire	29 195.20	
Capital en parts sociales		2 234 900.—
Réserve-ducroire		295 000.—
Passif transitoire		12 219.25
Pertes et profits		
Report 1969	309.75	
Bénéfice 1970	132 366.05	
		132 675.80
	<u>2 674 795.05</u>	<u>2 674 795.05</u>

Propositions du comité à l'assemblée générale au sujet de la répartition du bénéfice de 132 675 fr. 80.

	Fr.
Intérêts aux parts sociales 4% s/ 2 234 900.—	71 135.45
Attribution à la Réserve-ducroire	61 500.—
Report à pertes et profits c/nouveau	40.35
	<u>132 675.80</u>

Riehen et Zurich, le 31 décembre 1970.

Le président: Le gérant:
E. Matter H. Bänninger
Trad. R. Gerber